

# La préparation, la Programmation et l'Exécution Budgétaires Axées sur les Résultats (CDMT, Budget-Programme)



### Objectifs de la formation

- Consolider la connaissance des concepts et des principes de bonne gestion des finances publiques
- Renforcer les pratiques de préparation, de planification, de programmation et d'exécution budgétaires (chaîne PPBS)
- Maîtriser les principes d'élaboration des cadres des dépenses sectoriels à moyen terme
- Acquérir la démarche et maîtriser les outils d'élaboration des budgetsprogrammes



#### **Public Cible**

- Cadres des ministères de l'Économie, des finances et du Budget
- Responsables des directions des études et planification de ministères sectoriels
- Cadres de l'administration exerçant des responsabilités dans les services financiers
- Membres des Assemblées et Commissions parlementaires
- Conseillers en finances publiques



#### Contenu de la formation

## Module 1 – La préparation et la programmation budgétaire

- Les budgets et les lois de finances : le rôle et le contenu des lois de finances; les différentes catégories de lois de finances et de budgets, la nomenclature budgétaire
- Le processus de préparation du budget : les acteurs concernés, le calendrier et les méthodes de préparation
- Le calendrier de préparation du CDMT global et du budget
- Les interactions entre le cadrage budgétaire à moyen terme et les CDMT sectoriels (allocations intersectorielles des ressources et arbitrages)
- Les étapes de l'élaboration d'un CDMT sectoriel

#### Module 2 - La budgétisation par programmes

- Les budgets-programmes et la gestion budgétaire axée sur les résultats
- L'articulation entre les stratégies sectorielles, les outils de gestion budgétaire (CDMT, PIP, etc.) et les budgets-programmes
- La formulation et la priorisation des programmes et des actions
- Les tableaux de programmation et de budgétisation
- La répartition des responsabilités et la gestion au sein du programme

### Module 3 – L'exécution et le suivi budgétaire axés sur les résultats

- Les modalités de mise en œuvre de l'exécution budgétaire et de la gestion orientée vers les résultats: les principes et les procédures comptables et administratives
- L'exécution financière des programmes : les règles de gestion et de consommation des crédits
- L'exécution technique des programmes : la mise en œuvre et le suivi des programmes
- Les outils de contrôle, d'évaluation et d'audit des programmes



